

No. 203.

2e Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour amender l'Acte pour faciliter
la preuve, dans le Bas Canada, de cer-
tains instruments faits et passés hors de
cette section de la province.

Tel que passé par le Conseil Législatif.

[Imprimé par ordre de l'Assemblée
Législative.]

S. Derbshire & G. Desbarats, Imprimeur de Sa Majesté.